

AUSTRALIE

La performance économique est restée bonne ces dernières années, mais il subsiste un net écart de PIB par habitant vis-à-vis des pays les plus performants, surtout à cause d'un bas niveau de productivité et d'un faible taux d'activité pour certaines catégories. De vastes réformes ont été entreprises récemment pour améliorer les résultats sur le marché du travail, pour mettre en valeur le capital humain et pour développer les infrastructures, mais il subsiste un certain nombre de faiblesses, surtout dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réformer les régimes d'invalidité

Le nombre relativement élevé des titulaires de la pension d'invalidité (DSP), en particulier parmi les travailleurs âgés, contribue au faible taux d'activité des personnes peu qualifiées de 55 ans et plus.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis 2006, lorsqu'ont été durcies les conditions d'ouverture des droits pour les nouveaux bénéficiaires; en cas de capacité de travail de 15 heures ou plus par semaine, il y a obligation de rechercher un emploi et c'est l'allocation chômage qui est perçue au lieu de la pension d'invalidité.

Recommandations : étendre l'évaluation de la capacité de travail et les services connexes de soutien aux personnes qui ont commencé de percevoir la DSP avant juillet 2006. Renforcer l'incitation des titulaires de la DSP à trouver un emploi en maintenant leurs droits à pension si, après avoir trouvé un emploi temporairement, ils le perdent de nouveau.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Bien que la réglementation d'ensemble soit favorable à la concurrence, le cloisonnement géographique dans les secteurs de l'électricité, des transports et de la gestion de l'eau freine les gains de productivité dans les industries de réseau et, plus généralement dans l'ensemble de l'activité économique.

Mesures prises : pour améliorer le cadre du transport de l'énergie, un nouvel opérateur unique interviendra comme coordinateur et prêtera son concours pour les décisions d'investissement en vue de la réalisation d'un réseau national à partir de 2009. Le Conseil des gouvernements australiens a décidé d'accélérer l'harmonisation des réglementations de sécurité dans les transports ferroviaires. Un plan a été adopté pour une meilleure gestion du principal bassin hydraulique (le Murray Darling Basin) et pour mettre en place un système intégré de gestion de l'eau.

Recommandations : poursuivre les réformes en vue d'achever la création d'un marché national de l'énergie, privatiser les entreprises publiques et supprimer rapidement les plafonds pour les tarifs de détail de l'électricité. Dans les transports, harmoniser les normes des États pour les poids lourds et les régimes d'accès aux infrastructures ferroviaires. On pourrait mieux coordonner les investissements dans les transports si le programme national d'investissement Auslink était élargi aux installations portuaires. Pour une utilisation plus efficace de l'eau, il faudrait éliminer les obstacles aux transactions sur l'eau entre certaines régions, et notamment entre les zones urbaines et rurales.

Faire en sorte que l'éducation de la prime enfance soit plus performante

L'organisation de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance est morcelée et ce secteur est sous-financé. Les services sont insuffisants quantitativement, de qualité inégale et relativement onéreux. Cela a des conséquences négatives disproportionnées pour les enfants de milieux socio-économiques défavorisés tout en contribuant à une proportion relativement forte d'abandons scolaires prématurés, au détriment de la productivité.

Mesures prises : le gouvernement s'est fixé pour objectif l'accès universel à 15 heures d'éducation et d'accueil de la petite enfance pour les enfants de quatre ans. Dans le cadre des budgets 2007-08 et 2008-09, la déduction d'impôts pour les dépenses effectives consacrées à la garde des enfants a été augmentée.

Recommandations : mettre en place un système intégré d'éducation et d'accueil de l'enfance, avec des services plus cohérents entre l'accueil et l'éducation de la petite enfance, et assurer l'accès universel des enfants de quatre ans à l'éducation et l'accueil de la petite enfance. Envisager d'élargir l'accès aux enfants de trois ans issus de milieux défavorisés et d'allonger la durée des services.

Autres grandes priorités

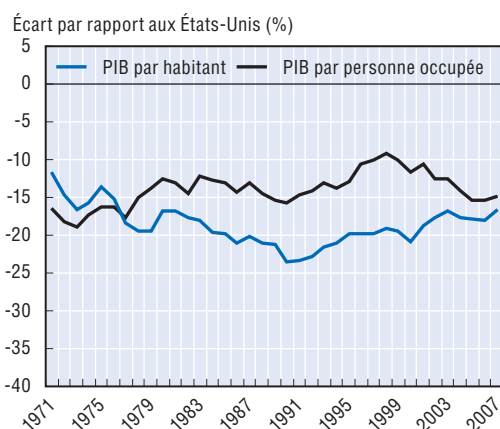
- **Incitation au travail.** Pour inciter davantage à exercer un emploi, mieux harmoniser la fiscalité et les prestations sociales et réduire encore les taux marginaux effectifs d'imposition, surtout pour les deuxièmes apporteurs de revenu et les familles qui ont des enfants, en particulier les parents isolés.
- **Négociation des salaires.** Même si la loi « WorkChoices » a été abrogée, il faudrait préserver un système décentralisé de négociation des salaires, avec des négociations collectives ayant lieu au niveau de l'entreprise afin de maintenir un lien étroit entre les gains de productivité et les hausses des salaires.

AUSTRALIE

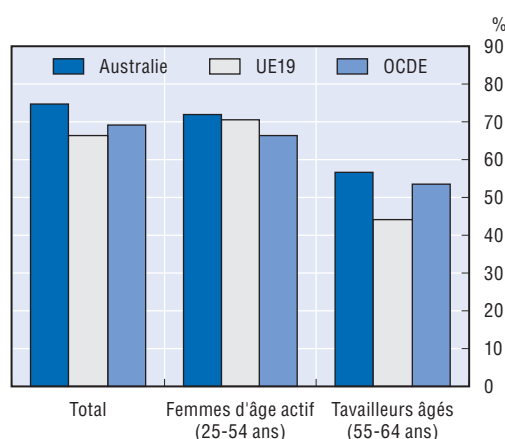
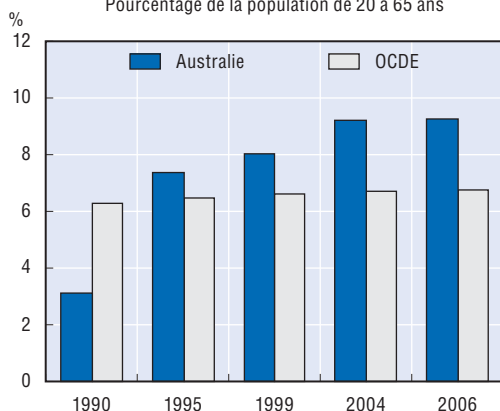
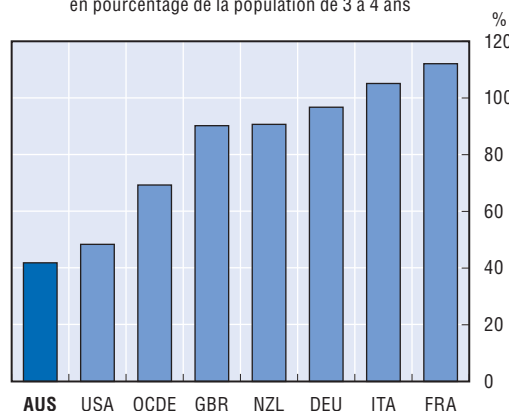
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.1	2.5	1.6
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.4	0.3	0.5
dont : Taux d'emploi	0.7	0.6	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.2
Productivité du travail	1.7	2.2	1.1
dont : Intensité capitalistique	0.8	0.9	0.8
Productivité multifactorielle	0.9	1.4	0.4

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent marqués¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. L'augmentation de la part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité s'est arrêtée²
Pourcentage de la population de 20 à 65 ansD. Le taux de préscolarisation est faible, 2006
Enfants âgés de 4 ans et moins
en pourcentage de la population de 3 à 4 ans

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE*; graphique D : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>